

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité

Namur

Scrutin du

2017 11 05

année mois jour

Je, Cathy Viens,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1	535, route 323, Namur, Québec J0V 1N0
2	535, route 323, Namur, Québec J0V 1N0

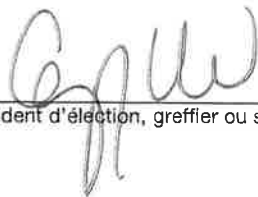
B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche :

2017 11 05
année mois jour

10 h 20 h
de à

Signature



Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 10
année mois jour